

L'UTILISATION DE PRODUITS ANTIFUITE DANS LES PNEUS POIDS LOURD DE MICHELIN^{MD}

L'utilisation de produits antifuites dans les pneus poids lourd de MICHELIN^{MD} n'affecte pas automatiquement la garantie des pneus, à moins que le produit antifuite ait une teneur élevée en eau ou en humidité, ou qu'il soit déterminé que le produit antifuite a eu un effet négatif sur la surface intérieure, les nappes de la carcasse ou la performance des pneus. Avant d'utiliser n'importe quel type de produit antifuite, Michelin recommande fortement au client de s'assurer que le produit a été testé et certifié par le fabricant comme étant sans danger pour les pneus.

Les tests de teneur en eau ou en humidité doivent être inclus dans le processus de certification. Tout produit dont la teneur en eau ou en humidité est supérieure à 3 %, telle que mesurée par la méthode Karl Fisher (ASTM D6304), annule automatiquement toute garantie sur le kilométrage, le nombre de rechapages et/ou la durée dans les types d'applications de flotte suivants :

- Kilométrage élevé de la carcasse, comme pour le transport longue distance, ou
- Intervalles prolongés entre les changements de pneus, comme pour les autocars.

Michelin recommande fortement de n'utiliser que des produits antifuites non aqueux et ininflammables dans ces types d'applications.

Michelin a testé conjointement un produit antifuite « non aqueux » et ininflammable pour les pneus régionaux, urbains, sanitaires et sur/hors route. Il a été déterminé que le produit antifuite était à la fois sûr et efficace pour aider à réduire la perte de pression due aux perforations.

« Non aqueux » signifie que le produit antifuite contient peu ou pas d'eau. Les essais réels du produit antifuite selon la méthode Karl Fisher (ASTM D6304, pourcentage en poids) ont indiqué une teneur en eau inférieure à 3 %. Comme le produit antifuite est « non aqueux », il ne favorise pas l'oxydation (rouille) des câbles d'acier lorsqu'une perforation se produit.

Afin de garder le produit « sans eau », il est important de refermer le contenant après l'utilisation et de le stocker dans un espace climatisé si possible. Cela empêchera l'absorption de l'humidité de l'atmosphère.

REMARQUE : Veuillez consulter Michelin avant d'utiliser des produits antifuites dans des pneus de Michelin équipés de capteurs. Le produit antifuite peut avoir un effet négatif sur la performance des capteurs.

Pour plus d'information, veuillez contacter le représentant Michelin de votre localité, ou communiquez avec Michelin sur son site Web à www.michelintruck.com/fr_CA.

www.michelintruck.com/fr_CA

MICHELIN NORTH AMERICA, INC., Greenville, Caroline du Sud, États-Unis
MICHELIN NORTH AMERICA (CANADA) INC., Laval, Québec, Canada

Un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.
© 2021 MAN(C)I. Tous droits réservés. Pdf seulement (06/21)

